



Collège Grand Selve  
Rue des sports  
31330 GRENADE  
Tél : 05.62.79.87.10  
Fax : 05.62.79.87.10  
Mél : [0311769e-gest@ac-toulouse.fr](mailto:0311769e-gest@ac-toulouse.fr)

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### **Article 1 – Objet de la consultation**

La présente consultation concerne l'organisation au cours de l'année civile 2018 de transports scolaires des élèves en bus ou en autocar dont les spécifications techniques et administratives sont indiquées dans le cahier des clauses particulières (C.C.P.)  
Le marché est divisé en deux lots, qui pourront être attribués séparément.

### **Article 2 – Conditions de la consultation**

#### 2-1-Etendue de la consultation

Le présent marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions du Code des marchés publics.

#### 2-2-Date limite de validité du marché

Elle est fixée à l'article 1-2 du C.C.P.

#### 2-3-Modifications de détail du dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter – au plus tard 10 jours avant la date limite pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

#### 2-4-Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours calendaires à compter de la date limite de réception des offres.

### **Article 3 – Modalités de présentation des offres**

#### 3-1-Modalités de remise du dossier de consultation par la personne publique

Le dossier de consultation est disponible au téléchargement sur le site de l'Association des Journées de l'Intendance ([www.aji-france.com](http://www.aji-france.com))

#### 3-2-Contenu du dossier de consultation

Il comprend les pièces suivantes :

- le présent règlement de la consultation
- le cahier des clauses particulières
- le(s) bordereau(x) de prix valant acte(s) d'engagement (un bordereau par lot, pour 2 lots au total)

### 3-3-Modalités de remise de l'offre par le candidat

#### 3-3-1-Renseignements relatifs à la candidature

Le dossier de candidature contiendra obligatoirement les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (imprimé DC1)
- Attestation d'assurance (art.6-2 du C.C.P.)
- Justificatif de l'inscription au registre des entreprises de transport public routier de personnes ou certificat de qualification professionnelle équivalent
- Capacités professionnelle et technique (Kbis, licence transporteur, attestation de capacité du dirigeant)
- Capacité financière (montant des capitaux propres, attestation de capacité financière)
- Copie des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier de ses obligations légales et fiscales, de la non-interdiction de concourir, de l'absence de condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire.

#### 3-3-2-Renseignements relatifs à l'offre

Les pièces relatives à l'offre sont les suivantes :

- Acte(s) d'engagement bordereau(x) de prix (2 lots)
- Cahier des clauses particulières (C.C.P.)
- Pièces ou mémoires que le candidat estime nécessaires pour appuyer et valoriser son offre (références, moyens, savoir faire, organisation du travail, politique de réduction de l'impact environnemental ...)

### **Article 4 – Analyse des candidatures et jugement des offres**

Les critères de jugement sont par ordre décroissant :

Prix :	50 %
Qualité des équipements, du service :	30 %
Conditions faites (prix et délais) en cas d'annulation par le collègue d'une ou plusieurs rotations :	20 %

### **Article 5 – Conditions d'envoi des offres**

Les offres devront être parvenues :

- soit par courrier recommandé **avec avis de réception postal daté au plus tard le vendredi 16 février 2018 à 12h.**
- soit être remises en main propre **sous pli cacheté au service de gestion du collège au plus tard le vendredi 16 février à 17h contre remise d'un récépissé.**

Sur le pli cacheté, les mentions « Ne pas ouvrir » et « Offre de transports en bus » devront être indiquées.

*Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux transmis par mail ou remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus.*

### **Article 6 – Autres renseignements**

Les renseignements d'ordre administratif ou technique peuvent être demandés par courrier électronique à l'adresse mél du gestionnaire [0311769e-gest@ac-toulouse.fr](mailto:0311769e-gest@ac-toulouse.fr) Une réponse sera alors adressée, par écrit, au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la réception des offres.